

CP 2018.05
27/04/2018

L'interdiction du glyphosate repoussée aux calendes grecques : la colère des consommateurs !

Suite à la réautorisation du glyphosate par l'Union européenne fin 2017, Emmanuel Macron avait annoncé que la France l'interdirait au plus tard dans trois ans.

Des dispositions législatives concernant cet herbicide dangereux étaient donc attendues. Face au cruel manque d'ambition du projet de loi alimentation sur le sujet, les attentes s'étaient tournées vers le plan d'action du gouvernement pour limiter les pesticides.

Présenté ce mercredi 25 avril, le « plan d'action pour réduire la dépendance de l'agriculture aux produits phytopharmaceutiques » se caractérise par ce même manque d'ambition et de courage politique.

En effet, il y est prévu que l'Inserm et l'ANSES diligenteront des études sur la cancérogénicité du glyphosate et rendront leurs résultats en 2020.

Le plan d'actions du gouvernement ne contient donc aucune disposition visant à interdire le glyphosate et prévoit de lancer des études sur une cancérogénicité qui est déjà démontrée scientifiquement depuis 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer, dépendant de l'OMS !

L'ancien monde dans lequel certains intérêts économiques prévalaient sur les enjeux de santé et d'environnement doit disparaître, les consommateurs d'aujourd'hui et La CSF n'acceptent plus que l'on transige avec leur santé.

Les mesures doivent être prises dès maintenant, c'est cela le vrai courage !

Contacts Presse :

Elsa Cohen
Secrétaire Confédérale
Secteur Consommation / La CSF
ecohen@la-csf.org

Cécile Terrance
Chargée de mission
Secteur consommation / La CSF
cterrance@la-csf.org

La Confédération Syndicale des Familles

Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
53, Rue Riquet - 75019 PARIS - 01.44.89.86.80 - 01.40.35.29.52
contact@la-csf.org – www.la-csf.org